

**PROJET**  
**« FAMILLES »**  
**2015-2019**



# TABLE DES MATIERES

<b><u>1</u></b>	<b><u>INTRODUCTION</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>2</u></b>	<b><u>DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET FAMILLES</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b><u>3</u></b>	<b><u>BILAN EVALUATIF DU PROJET FAMILLES 2013-2015</u></b>	<b><u>5</u></b>
<b><u>4</u></b>	<b><u>DIAGNOSTIC</u></b>	<b><u>8</u></b>
<b>4.1</b>	<b>IDENTIFICATION DES ENJEUX ET DONNEES STATISTIQUES DES FAMILLES</b>	<b>8</b>
<b>4.2</b>	<b>ETAT DES LIEUX DES ACTEURS DE LA FAMILLE ET DES ATTENTES DES FAMILLES</b>	<b>10</b>
<b>4.3</b>	<b>DONNEES INTERNES DU CENTRE SOCIO CULTUREL</b>	<b>13</b>
<b><u>5</u></b>	<b><u>LE PROJET « FAMILLES »</u></b>	<b><u>15</u></b>
<b>5.1</b>	<b>ARBRE A OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>15</b>
<b>5.2</b>	<b>SUIVI ET EVALUATION DU PROJET « FAMILLES »</b>	<b>18</b>
<b><u>6</u></b>	<b><u>CONCLUSION</u></b>	<b><u>21</u></b>
	<b><u>LISTE DES ANNEXES</u></b>	<b><u>22</u></b>

# 1 INTRODUCTION

Le projet familles fait partie intégrante du projet social du centre socio culturel La Carnière. Conformément à la circulaire CNAF, nous extrayons les éléments du projet social concernant les familles en les détaillant.

De même que pour le projet social, la durée du projet familles est de quatre ans (1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2019).

Rappelons que l'incendie du centre socio culturel en mai 2010 a considérablement bouleversé les conditions de mises en œuvre de ses activités à destination des familles. En septembre 2012, l'emménagement dans des structures modulaires plus adaptées à l'activité permet au centre de se projeter à nouveau vers l'avenir et de pouvoir reconstruire un projet social et un projet familles. Dans ce contexte, la CAF a souhaité que le centre social dépose une demande d'agrément de deux ans (1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2015) afin de se mettre en phase avec les projets des deux autres centres sociaux de la ville arrivant à échéance le 30 juin 2015.

A l'instar du projet social, le projet familles 2013-2015 était un projet de transition ayant pour but d'une part de relancer une dynamique au centre et d'autre part de préparer le projet 2015-2019. Il était convenu de construire un projet structuré avec des perspectives de continuité pour les 4 années suivantes. Il était également convenu que le diagnostic puisse être réutilisé en l'actualisant et le complétant pour le projet 2015-2019. Le projet familles 2015-2019 est donc une continuité logique de celui de 2013-2015.

Enfin, il est à noter que ce travail de renouvellement de projet s'est effectué dans la même période que le déménagement puis l'aménagement dans les locaux rénovés soit pendant une période de réorganisation complète et d'appropriation des lieux, tout juste 1 an après avoir déposé le précédent projet ! Cette période de changements multiples a donc été exceptionnellement dense pour le centre, ses administrateurs et son équipe salariée.

En 2014, 683 familles ont participé à au moins une activité au centre social.

## 2 DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET FAMILLES

Comme détaillé dans le document du projet social, l'élaboration du projet s'est effectuée en 5 étapes :

- Le choix de la méthode et le lancement de la démarche
- L'évaluation du projet en cours
- Le diagnostic « familles »
- L'élaboration et la rédaction du projet
- La réunion de bouclage

Il est important de souligner que la phase de diagnostic s'est réalisée de février 2014 à février 2015. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du projet 2013-2015, le centre socio culturel La Carnière, avant de lancer de nouvelles actions notamment autour de l'accompagnement à la parentalité, a souhaité faire un état des lieux de l'existant et des acteurs intervenant sur la commune de Saint-Priest. Des termes de référence (cf. annexe 1) ont été définis et ce travail a été mené par la conseillère en économie sociale et familiale responsable du secteur familles. Des familles du centre social ont également été rencontrées.

Le projet familles est le résultat d'une démarche participative et d'une construction commune des habitants-usagers, bénévoles, administrateurs et salariés du centre.

Concrètement, les familles usagères du centre social ont été associées à ce travail à plusieurs niveaux :

- ✓ Dans l'instance décisionnelle : CA
- ✓ Dans les groupes de travail : réunions « projets ». Le principe était de permettre à une personne d'entrer dans le processus à n'importe quel moment. Les groupes étaient ouverts à tous.
- ✓ Par des entretiens auprès d'habitants de la zone de proximité
- ✓ Par des entretiens avec des familles fréquentant le centre






Les partenaires travaillant en direction des familles ont été rencontrés individuellement lors de l'état des lieux des acteurs de la famille. Les partenaires institutionnels ont participé à la réunion de bouclage organisée le 2 avril.

### 3 BILAN EVALUATIF DU PROJET FAMILLES 2013-2015

Les activités du centre socio culturel de la Carnière pendant ce projet ont eu lieu dans des conditions particulières. Elles ont été mises en place dans des structures modulaires la première année et dans les locaux rénovés dans lesquels nous venons d'emménager pour la seconde année.

L'évaluation participative avec salariés et bénévoles a été faite en septembre donc considérant la 1<sup>ère</sup> année de mise en œuvre soit la moitié du projet. Elle est complétée et actualisée par les éléments qui s'y sont ajoutés jusqu'à fin janvier 2015 afin de prendre en compte 18 mois de projet. Cette durée est néanmoins très courte à la fois pour la mise en place des activités et pour leur évaluation.

L'évaluation est faite par axe du projet social. Elle est effectuée par rapport aux résultats attendus et indicateurs définis lors de l'élaboration du projet. La mesure des indicateurs est faite selon un code couleur :

	Résultat attendu complètement atteint ou au-delà l'attendu
	Résultat attendu partiellement atteint mais jugé de manière satisfaisante
	Résultat attendu peu ou insuffisamment atteint
	Résultat non atteint
	Non mesuré

Lorsque l'indicateur est mesuré quantitativement, sa valeur est inscrite.

Enfin, ce bilan évaluatif s'appuie sur le bilan des activités menées qui est présenté en annexe 2.

Pour rappel, le bilan de la période post incendie 2010-2012 avait permis de mettre en évidence les constats suivants en ce qui concerne les familles :

- Une mise en œuvre du dispositif Vacances Familles Solidarité de la CAF opérationnelle
- De nombreuses initiatives et actions ont été mises en place pour favoriser les liens familiaux et intergénérationnels : soirées jeux, goûters, soirées adhérents, soirées « gardons le contact »...
- Une implication croissante des familles dans la commission « sorties familiales » et une qualification des bénévoles.
- Une demande des familles d'accès aux loisirs accessibles et adaptés à leur situation
- Une dynamique de projets « en famille » se développe
- Une réduction du contact avec les familles en situation de fragilité suite à l'arrêt des permanences CAF et de l'activité de l'association « La Ronde des Nounous »
- Les familles inscrites dans le cadre du centre de loisirs participent aux autres activités familiales proposées par l'association.
- Un déficit de lien avec les partenaires de la famille

L'orientation du projet familles 2013-2015 était de « **Renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels** ». Le soutien à la parentalité et le renforcement du réseau partenarial positionnent le centre comme un lieu ressource pour les familles.

OBJECTIFS GENERAUX	RESULTATS ATTENDUS / INDICATEURS	MESURE DES INDICATEURS	COMMENTAIRES
Soutenir les parents dans leur rôle	- Des actions d'aide à la parentalité		L'objectif a été recalibré en cours de projet. En effet, avant de lancer de nouvelles actions, le choix a été fait de privilégier le renforcement de nos moyens et de notre connaissance des autres acteurs intervenant dans le domaine de la famille. Ceci s'est concrétisé par l'augmentation du temps de travail de la référente famille et la réalisation d'un état des lieux des acteurs. Les actions d'accompagnement à la fonction parentale ont été mises en œuvre autour des questions de l'usage du numérique : 2 Sorties familiales autour de ces enjeux ont eu lieu en partenariat avec l'association Fréquence Ecole. 1 soirée temps famille autour des jeux numériques est prévue en mai 2015.
	- Des actions communes avec les acteurs qui œuvrent en particulier sur le soutien parental		De même, les acteurs ont été rencontrés avant d'envisager de mettre en place des actions communes. Les différents acteurs sont désormais identifiés et des propositions d'actions effectuées pour le projet 2015-2019.
	- Une veille des attentes des parents est mise en place		Des rencontres de parents ont eu lieu dans le cadre du diagnostic de territoire pour le projet 2015-2019 L'état des lieux des acteurs relate également les préoccupations perçues par les familles. Notre connaissance des attentes des parents s'est donc améliorée depuis 2013.
	- Les familles trouvent des solutions à leurs préoccupations.		Il s'agissait de favoriser l'accès aux droits et à l'information des familles : - Les permanences CAF qui ont eu lieu jusqu'à l'incendie en mai 2010 à La Carnière n'ont pas pu reprendre. En effet, la CAF ne souhaite pas étendre son dispositif de permanences délocalisées. - En partenariat avec l'UDAF, une permanence de « médiation familiale » pour les familles en conflit a été mise en place. Cette permanence est un progrès dans l'accès aux droits. Auparavant la plus proche était à Lyon. C'est un premier pas qu'il faut pouvoir poursuivre en développant d'autres actions partenariales. - Les familles le souhaitant peuvent rencontrer la référente familles pour tout problème de la vie quotidienne ou question administrative.
Favoriser les liens intra et interfamiliaux et intergénérationnels	- Constitution de nouveaux groupes de familles autour de projets		Des nouveaux groupes ont été constitués avec la création de la bourse aux jouets en 2013 (12 familles en 2013 et 18 en 2014) et le projet week-end en 2014 (9 familles)
	- Des échanges intergénérationnels sont organisés		De manière générale, les liens intergénérationnels sont informels notamment lors des sorties familiales et des soirées conviviales organisées par le centre. Ils ne sont donc pas structurés en tant que tels. Ils n'ont pas été particulièrement plus développés que lors du précédent projet. Spécifiquement, une sortie familiale a permis ce lien du fait du thème de la visite. Les sorties de proximité ou « Vous faites quoi samedi ? » pourraient à terme concerner plus largement les familles. Ces liens entre activités seraient à développer autour de thèmes mobilisateurs permettant les échanges intergénérationnels

Les objectifs et indicateurs de cet axe étaient très ambitieux et leurs mesures rendent partiellement compte du travail effectué. En effet, ce premier projet Familles du centre a permis d'importantes avancées d'une part en développant l'offre aux familles et d'autre part en s'organisant pour renforcer notre capacité à agir pour le prochain projet.

- **Une augmentation des activités à destination des familles**

Au cours du projet, le secteur famille est monté en charge. Le nombre de sorties familiales a été augmenté d'une sortie supplémentaire pour répondre aux demandes : 5 sorties familiales en 2013 et 2014 (soit respectivement 45 familles et 53 familles différentes). Elles rencontrent un public demandeur et intéressé.

De même, la création de la bourse aux jouets et l'organisation de week-end permettent d'accompagner les initiatives et projets des familles au-delà de la proposition de services clés en main. La participation des familles est également sollicitée dans la commission sorties qui s'est renforcée en cours de projet.

Ce premier projet familles du centre a également été l'occasion d'expérimenter l'intégration de la thématique numérique avec l'appui de l'animateur multimédia.

Le lien avec les familles de l'accueil de loisirs s'est développé, la référente familles étant mieux identifiée par les parents. Ainsi en 2013, ¼ des nouvelles familles ayant participé à une sortie familiale étaient utilisatrices de l'ALSH.

- **Le développement du travail partenarial**

Un important travail de coordination a été réalisé avec les référentes familles des 2 autres centres sociaux. Il a débuté par un partage des pratiques au niveau des sorties familiales. Une famille adhérente à un centre peut participer à une sortie familiale d'un autre centre sans prendre d'adhésion. Dès lors, s'est posée la question de la cohérence vis-à-vis des publics. Ce travail a abouti à la réalisation de deux sorties familiales communes en juillet 2013 et 2014 permettant aux familles de différents quartiers de se rencontrer et de tisser du lien. Les tarifs ont été harmonisés et passés au quotient familial. Cela favorise la circulation des familles entre les 3 centres et donc plus de mixité. Suite à ce travail, pour faire connaître le dispositif, une présentation des « sorties familiales » a été faite auprès des partenaires sociaux. Des rencontres particulières de présentation ont également eu lieu avec les partenaires absents à cette réunion. La coordination entre les 3 centres sociaux a également eu son effet puisque selon les années entre 10 et 20 % des familles inscrites aux sorties familiales viennent d'un autre centre social. Ceci permet la mobilité des publics et la rencontre et le lien social entre familles de quartiers différents.

A l'instar de l'axe 2, le travail partenarial s'est nettement renforcé au cours de ces deux années de projet. L'état des lieux a permis de se mettre en réseau avec les autres acteurs de la famille. Néanmoins, les liens avec la MDR du Village restent à développer.

- **Le renforcement de notre capacité à agir avec les familles**

Renforcer notre capacité à agir avant de se lancer a été un choix en cours de projet. Il s'est concrétisé par une réorganisation interne et l'attribution d'un temps plus important de la référente familles pour le projet familles qui a par ailleurs en charge les activités adultes et des activités d'animation de la vie sociale. Le CA a décidé d'augmenter son temps de travail de 6 h. Cela a rendu possible le développement des activités décrites au premier point et la réalisation de l'état des lieux des acteurs de la famille. Ce dernier a amélioré notre connaissance des préoccupations des familles. Il nous a permis de prendre le temps de construire des actions complémentaires pour y répondre dans le cadre du prochain projet.

## 4 DIAGNOSTIC

### 4.1 Identification des enjeux et données statistiques des familles

#### 4.1.1 Enjeux

Le diagnostic 2013 avait mis en évidence les enjeux soulevés par la transformation urbaine de la ville. Ils sont toujours d'actualité, nous les rappelons en les actualisant.

La modification se concrétise par :

- **une opération de renouvellement urbain (démolition-réaménagement-reconstruction) qui vise la mixité sociale des habitants** et amène une diversité et un brassage des familles.
- **un déplacement interne de familles** assez important d'un quartier à l'autre, la majorité des familles relogées (87 %) restants sur la commune.
- **un accroissement démographique et l'arrivée de nouvelles familles.** Après une diminution du nombre d'habitants, il y a quelques années, l'attractivité de la ville remonte. La ville prévoit d'atteindre 45 à 46 000 habitants (42 535 selon RP 2011). Les nouveaux arrivants sont en général « plus aisés économiquement » ce qui crée « une mixité par le haut ».
- l'élargissement de la ville avec **l'émergence de nouveaux quartiers** (Berliet) et l'extension d'autres (Revaision, Hauts de Feuilly)

Ces modifications mettent à jour plusieurs enjeux concernant les familles :

- **La diversification de la population induit un fort enjeu de « vivre ensemble »**
- **Une nouvelle sociologie des habitants à prendre en compte :** les nouveaux arrivants sont principalement de jeunes ménages, des familles avec des enfants et des étudiants. De ce fait, le nombre d'enfants est en croissance importante. Les enfants de moins de 5 ans représentent 7.8 % (6.8% pour la Métropole). Entre 2009 et 2011, on avait noté une forte hausse des familles allocataires avec des enfants de moins de 6 ans (12.2 %) confirmant l'hypothèse de l'arrivée de familles avec enfants sur la commune et les effets de l'opération de renouvellement urbain.
- **Le changement de la notion de proximité :** la notion de quartier change et les familles seront plus mobiles entre équipements de proximité. Cela engendre un fort enjeu de concertation pour les 3 centres sociaux notamment sur les activités familles.
- **La couverture des nouveaux besoins :** malgré une grande diversité de structures et infrastructures il est souligné un déséquilibre territorial de l'offre selon les quartiers et l'existence de quartiers mal couverts (Berliet, Manissieux, La Fouillouse etc.). L'augmentation du nombre de familles pose la question de l'offre de services dédiés et de la couverture des équipements de proximité et des infrastructures scolaires.

Une problématique spécifique a également été identifiée :

- **L'augmentation de la précarité des familles pose la question de l'accessibilité économique aux structures.** Ainsi, 1 438 personnes sont couvertes par le RSA en 2013 soit 18 % de la population (19% pour la Métropole, source CAF). Les familles monoparentales bénéficiaires du RSA ont augmenté de 12 % entre 2011 et 2013 (source CAF 2011 et 2013). **2 878 personnes soit 40 % des allocataires CAF vivent dans un ménage à bas revenu<sup>1</sup> ce qui est identique à la Métropole** Un des enjeux est de répondre à leurs préoccupations et leur permettre d'accéder aux informations liées à leurs droits.

<sup>1</sup> Revenu par Unité de Consommation inférieur à 60 % de la médiane



#### 4.1.2 Données statistiques sur les familles<sup>2</sup>

Le nombre de ménages a augmenté sensiblement entre 1999 (14 832, source Insee) et 2011 (16 805). La population n'ayant pas augmenté dans les mêmes proportions, ceci se traduit par une diminution du nombre de personnes par ménage soit 2.5 ce qui reste supérieur à la Métropole (2.2).

Il y a 11 668 familles représentant 69% des ménages. **Saint-Priest a en proportion plus de familles que la Métropole (56%) et cela concerne en particulier les familles avec enfants et les familles monoparentales.** A contrario, Saint-Priest a moins de personnes isolées ou de ménages d'une personne.

Les deux évolutions notoires sont l'augmentation (+ 11,7%) des familles monoparentales depuis 2009 (soit 190 familles supplémentaires) et des personnes seules (+ 12 %).

##### Structure des ménages de Saint-Priest (source Insee)

Familles	2009	2011	% par rapport aux ménages de la commune 2011	% par rapport aux ménages de la commune 1999	% Métropole en 2011
Ménages d'une personne	4 252	4 764	28.3	23.5	39.8
Autres ménages sans famille	385	374	2.2	1.1	4.1
<b>Nb de familles total</b>	<b>11 493</b>	<b>11 668</b>	<b>69.4</b>	<b>75.4</b>	<b>56.0</b>
dont	(35 934 pers)				
Couple sans enfant	4 237 (8 815 pers)	4 244	25.3	24.1	22.5
Couple avec enfant	5 631 (22 661 pers)	5 609	33.4	40.8	24.6
Famille monoparentale	1 625 (4 458 pers)	1 815	10.8	10.5	9.0

86% des familles monoparentales sont des mères avec leurs enfants.

La situation familiale des allocataires CAF en 2013 indique les mêmes tendances (cf. tableau ci-dessous) :

Situation familiale des allocataires	Nb à Saint-Priest	% Saint-Priest	% Métropole
Hommes isolés	1 038	13%	21%
Femmes isolées	1 183	15%	24%
Familles monoparentales	1 378	17%	13%
Couples sans enfant	463	6%	6%
Couples avec enfants	4 037	50%	36%

De même, les familles monoparentales avec un enfant de 0 à 6 ans ont augmenté de 21.6 % entre 2009 et 2011 (3.1 % pour la Métropole). Le nombre d'allocataires vivant seuls en 2013 représentent 28 % (45 % pour la Métropole).

<sup>2</sup> Le territoire de proximité du centre social étant à cheval sur 4 IRIS (Ilots regroupés suivant des indicateurs sociodémographiques. Les ilots sont compris dans la commune) sans les recouvrir complètement, il est impossible d'isoler les données le concernant. Nous avons donc pris le parti d'exploiter les données au niveau communal ; elles nous semblent les plus représentatives des familles du centre. Les sources utilisées sont les suivantes :

- Données CAF 2011 et 2013 pour la commune de Saint-Priest. Elles concernent 8 099 allocataires soit 24 151 personnes couvertes en 2013.
- Insee – Chiffres clés – Evolution et structure de la population pour Saint-Priest et le Grand Lyon (1999- 2009)
- Insee – Saint-Priest – Métropole de Lyon – Recensement 2011
- Les analyses des besoins sociaux (ABS) 2011 et 2013 de Saint-Priest effectuées par le CCAS

Au niveau du logement, 22 % des demandes sont faites par des familles monoparentales. Les demandes des couples avec enfants (33% en 2013, 27 % en 2011) et celle des personnes isolées (34 % en 2013, 32 % en 2011) sont en hausse. En revanche, on note une forte baisse des demandes des couples sans enfant (11% en 2013, 16% en 2011)

Saint-Priest possède sensiblement les mêmes QF que la Métropole si on décompte les étudiants. Les quotients les plus bas sont moins nombreux (39 % pour les deux premières tranches à Saint-Priest, 44 % pour la Métropole).

**Tableau comparatif des quotients familiaux entre Saint-Priest et le Grand Lyon (source CAF 2013)**

Quotient familial	Effectif à Saint-Priest	% Saint-Priest	% Métropole	% Métropole sans étudiants
QF inférieur à 300 €	988	12%	28%	15%
QF compris entre 300 € et 450 €	1 366	17%	16%	19%
QF compris entre 450 € et 600 €	1 574	19%	16%	19%
QF compris entre 600 € et 750 €	1 261	16%	10%	12%
QF compris entre 750 € et 900 €	655	8%	5%	6%
QF supérieur à 900€	1 848	23%	18%	21%
QF indéterminés	407	5%	7%	8%

Les constats effectués lors du diagnostic en 2013 sont confirmés et les tendances relativement identiques.

## 4.2 Etat des lieux des acteurs de la famille et des attentes des familles

### 4.2.1 Démarche de l'état des lieux

La finalité de l'état des lieux était à la fois d'identifier et partager les problématiques des familles et de connaître les acteurs qui reçoivent et accompagnent les familles à Saint-Priest.

Il a permis de rencontrer trois types d'acteurs qui reçoivent et accompagnent les familles à Saint-Priest :

- Des acteurs locaux
- Des associations de familles
- Des acteurs d'appui

ACTEURS LOCAUX	ASSOCIATIONS DE FAMILLES	ACTEURS D'APPUI (SUR LE DEPARTEMENT)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre social de Louis Braille</li> <li>- Centre social de l'Olivier</li> <li>- Maison de quartier Pôle Zodiac</li> <li>- CPEF</li> <li>- Restos du cœur</li> <li>- Point accueil écoute jeunes et familles</li> <li>- Les deux Relais d'assistantes maternelles « Diderot et Garibaldi »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieu passerelle au GS d'E. Herriot</li> <li>- L'espace des merveilles</li> <li>- Marelle et Toboggans : parents d'élèves du GS Jean Macé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- UDAF</li> <li>- ACEPP</li> </ul>

Des familles adhérentes au Centre ont également été rencontrées afin de croiser les points de vue et d'enrichir l'analyse. Les résultats sont décrits dans un rapport. Nous en synthétisons ci-dessous les principaux points clés.

#### 4.2.2 Synthèse des problématiques des familles

De manière générale, la société actuelle est confrontée à des évolutions importantes dans le domaine de la famille :

- Diversifications des modèles parentaux, fragilisation des couples, augmentation des séparations, des familles monoparentales des familles recomposées et des familles avec un double héritage culturel.
- Questionnements et évolution du rôle éducatif des parents
- Fragilisation et évolution des rapports parents /enfants

En tenant compte de ce contexte sociétal, les échanges avec les acteurs cités plus haut, nous ont permis de repérer les problématiques suivantes :

- **Problématiques au sein de la sphère familiale**

- ✓ Besoin des parents de parler de leur rôle éducatif, d'échanger sur leurs méthodes éducatives, de dédramatiser ce qu'ils vivent en constatant que d'autres familles sont confrontées aux mêmes difficultés
- ✓ Pour certains, un besoin de parler de leur double héritage culturel : des difficultés qu'ils rencontrent et qui produisent quelques fois des tensions au sein du couple
- ✓ Manque d'un lieu pour se retrouver entre parents, un lieu neutre et de proximité
- ✓ Manque de dialogue avec leurs enfants, difficultés à poser des limites ou d'aborder des sujets délicats. Pris par le quotidien, les parents semblent avoir du mal à consacrer du temps à leurs enfants pour jouer, parler et ainsi développer une certaine complicité
- ✓ Manque de lieu de parole pour parents et enfants de 6 à 11 ans

La question qui en découle et que nous avons identifié pour le centre est « *Comment créer des espaces et des temps de paroles à la fois pour les parents et leurs enfants - en particulier ceux de 6 à 11 ans- afin d'aborder en toute confiance leurs préoccupations et d'y apporter des outils et des ressources pour répondre à ces besoins ?* ».

- **Problématiques qui ont une incidence sur le bien-être de la famille dans son quotidien**

- ✓ Manque d'information sur les aides de droit commun : il semble que les familles connaissent mal leurs droits et leurs devoirs de parents : aide financière, prestations sociales, aide éducative, accès aux loisirs, aide administrative. Cette méconnaissance peut être due à une difficulté de se déplacer, à lire et/ou comprendre les documents administratifs ou à un isolement social qui les éloignent.
- ✓ Difficulté d'accès et méconnaissance des différents modes de garde : en particulier la crainte de choisir une assistante maternelle et un manque d'anticipation du dépôt des dossiers d'inscription en crèche
- ✓ Difficulté relationnelle avec l'école
- ✓ Difficultés linguistiques (entrave pour aider les enfants dans leur parcours scolaire, difficulté pour la recherche de travail, de tisser des liens)
- ✓ Isolement social pour certaines mères en congé parental
- ✓ Difficultés de mobilité pour aller vers les structures et lieux ressources

De même, la réflexion identifiée pour le centre social est « *Comment transmettre les outils et les informations utiles aux familles pour favoriser leur insertion sociale et leur reconnaissance sociale ?* ».

Enfin, la problématique du dénuement des parents devant les pratiques numériques de leurs enfants identifiée lors de l'élaboration du projet 2013-2015 est toujours d'actualité : en 2011, un diagnostic<sup>3</sup>, mené par l'association Fréquence Ecoles, sur la jeunesse de Saint-Priest et les pratiques Numériques met en évidence le dénuement des parents sur les pratiques numériques de leurs enfants. Il souligne la nécessité

<sup>3</sup> Diagnostic sur les pratiques numériques des jeunes à Saint-Priest – 2011- Fréquence Ecoles

« d'articuler l'accompagnement des pratiques numériques des jeunes avec un accompagnement des parents pour leur donner confiance pour encadrer, réguler et accompagner la pratique de leurs enfants ». De même, « ils ont besoin de compétence pour assurer leur fonction parentale et accéder aux informations que l'institution scolaire met désormais à leur disposition (...) et pour leur propre besoin qu'il s'agisse de loisirs numériques ou de démarches administratives » (source – rapport de diagnostic Fréquence Ecoles).

#### 4.2.3 Les réponses et types d'action proposés par les acteurs de la famille

Elles sont de 4 types :

##### A - L'accès aux loisirs

Par **des sorties familiales**, des **week-ends en famille** et des accompagnements aux **départs en vacances en famille**. Ces actions sont soutenues et cofinancées par le dispositif *Vacances Familles Solidarité* de la Caf du Rhône. Les centres sociaux et les maisons de quartier portent chaque projet.

Ces actions répondent à certains besoins des familles comme « le bien-être des enfants, le fait de couper du quotidien, un besoin d'ouverture et de faire des connaissances et d'échanger avec d'autres parents. « *Les familles ont peur de faire seules, elles ont besoin d'être accompagnées* ».

Par des **soirées conviviales** proposées aussi par les centres sociaux et les maisons de quartier. Toujours dans l'optique de faciliter les rencontres, de créer du lien entre les habitants et de rompre l'isolement de certaines familles.

##### B - Des espaces collectifs d'échanges parents/enfants

Différentes structures proposent un lieu, un « temps » privilégié pour les parents afin d'échanger sur leur rôle éducatif et de « prendre du temps avec son enfant, de pouvoir jouer avec lui ».

##### C - Des espaces d'informations/ conseils

Cela peut être des rencontres autour de thématiques liées à la parentalité ou sur l'accompagnement à choisir un mode de garde etc.

##### D - Des lieux d'écoute encadrés par des professionnels

L'approche est plus individuelle et ponctuellement collective. Ils peuvent être liés à des problèmes de santé, comportementaux, de tensions au sein de la famille etc.

On trouvera, en annexe 3, un résumé des actions menées par chaque acteur.

On relève une certaine diversité des actions menées en direction des familles sur la ville. Cependant, on constate :

- ✓ Un déséquilibre territorial de l'offre selon les quartiers et l'existence de quartier mal couverts. Il n'y a par exemple pas de lieu d'accueil parents/enfants dans la zone de proximité du centre social à l'exception des rendez-vous parents / professionnels à la PMI et à la MDR du Village.
- ✓ Des quartiers semblent suffisamment couverts tels que le quartier de Bel Air.
- ✓ La plupart de ces espaces de paroles sont proposés pour les parents ayant des enfants âgés entre 0 et 4 ans. Après 4 ans, l'offre d'activités « familiales » est beaucoup plus faible.

#### 4.2.4 Les préoccupations des familles du centre social

La majorité ne connaît pas les différents lieux et structures proposant des rencontres pour les parents et les enfants, quel que soit l'âge de leurs enfants :

- ✓ Soit parce qu'ils ont leur propre réseau social et amical
- ✓ Soit parce qu'ils n'en ressentent pas le besoin
- ✓ Soit par méconnaissance mais seraient intéressés

Toutefois, en discutant avec eux, on retrouve certaines préoccupations évoquées :

- ✓ Comment poser des limites ?
- ✓ Comment aider son enfant dans sa scolarité ?

- ✓ Quel est la place des parents au cœur de l'école ?
- ✓ Comment parler avec les professeurs ?
- ✓ Comment répondre aux questions de leurs enfants sur des sujets délicats,

Il y a donc une demande et un besoin de s'exprimer, d'échanger entre eux et de trouver des conseils ; même si ce besoin de parole n'est pas toujours conscient et verbalisé dans un premier temps.

Et quand ils arrivent à exprimer ce besoin, une nouvelle problématique émerge : « *Qu'est-ce que je fais de mes enfants pendant que je discute avec les autres parents ?* ». « *Pourrais-je l'emmener ? Mon enfant aussi se pose des questions et je ne peux pas toujours lui répondre ou je me sens mal à l'aise sur certains sujets ? Sommes-nous les mieux placés pour les guider dans leurs questionnements et leurs réflexions ? Ne faut-il pas des professionnels tels que les pédopsychiatres pour encadrer des groupes de parole pour enfants ?* »

#### 4.2.5 Propositions / recommandations

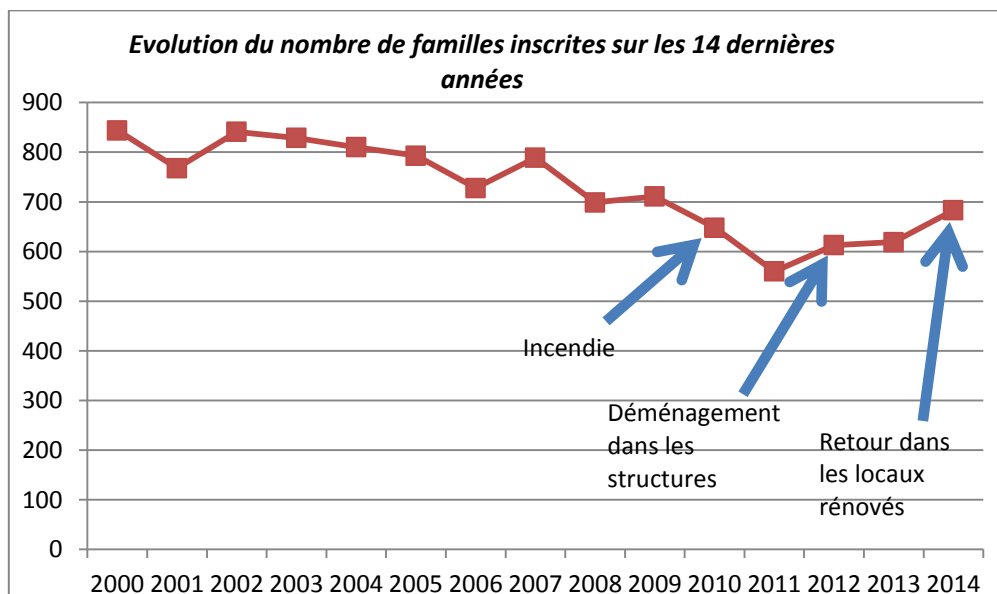
En complémentarité de l'existant et considérant les préoccupations des familles, nous avons identifié les thèmes prioritaires de travail suivants :

- Création d'espace de parole pour toute la famille : pour les enfants et les parents
- Lien à renforcer avec les associations de parents d'élèves des écoles de proximité. Beaucoup de questionnements des parents sont liés à l'école
- Accompagnement des familles dans les évolutions numériques
- L'accès aux droits et à l'information des familles
- Création de temps de partage entre parents et enfants

### 4.3 Données internes du centre socio culturel

Nous utilisons ici surtout les données du centre 2014 (source rapport annuel).

Il y a eu une baisse sensible des familles inscrites entre 2009 et 2011 due à la situation particulière du centre suite à l'incendie. Symbole de « l'ouverture à tous » voulue dans le projet social 2013-2015, certaines activités sont accessibles sans adhésion. Le comptage est donc fait en nombre de familles inscrites.



On constate qu'avec le déplacement du centre dans des structures modulaires en 2012 et 2013 puis le retour dans les locaux rénovés en 2014, les inscriptions sont en hausse. 683 familles sont inscrites (dont 615 adhérentes) en 2014. Chaque membre de la famille pouvant s'inscrire à une ou plusieurs activités, le nombre d'usagers différents est de 972 personnes en 2014 soit une augmentation de 20% par rapport à

2011 (810 usagers). Le centre, en pouvant développer de nouvelles activités, est plus attractif et accueillant.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition des familles adhérentes selon le quotient familial.

Quotient familial	2011		2014	
0 à 229	7%	<b>23 %</b>	2%	<b>20%</b>
230 à 341	4%		5%	
342 à 433	4%		4%	
434 à 582	8%		8%	
583 à 723	10%	<b>43 %</b>	12%	<b>44%</b>
724 à 878	12%		12%	
879 à 1047	12%		11%	
1048 à 1220	9%		10%	
1221 à 1524	14%	<b>34 %</b>	12%	<b>36%</b>
Sup à 1524	20%		24%	

En 2014, 20% des familles ont un quotient familial compris entre 0 et 582 soit 117 familles. Leur nombre est relativement stable depuis 2012 (112 familles) après le constat d'une baisse importante après l'incendie (-39 familles en 2010, -35 en 2011). Cette évolution a été considérée dans le projet 2013-2015 avec des modifications tarifaires et la création d'activités « gratuites » ou à coût réduit. L'impact de ces modifications doit être mesuré dans le temps. Notons toutefois que plusieurs activités ouvertes à tous ne donnent pas lieu à une information sur le quotient familial lors de l'inscription et ne sont donc pas comptabilisées ici.

Cependant, la répartition est inégale et les familles à bas quotients (entre 0-582) fréquentent surtout les sorties familiales (30 % des participant ont cette tranche de quotient), l'accueil de loisirs (25 % pour les 6-12 ans et 21 % pour les 3-5 ans), les jeudis découvertes (22%) et les activités seniors (28%).

## 5 LE PROJET « FAMILLES »

### 5.1 Arbre à objectifs et résultats attendus

Le projet famille est décliné dans l'axe 3 du projet social qui contient 5 axes stratégiques.

#### Axe 3 – Projet Familles - Renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels

Comme précisé dans la circulaire de la CNAF 2012, les activités familles sont rassemblées au sein de cet axe qui constitue le projet familles du centre.

Le précédent projet familles a permis d'initier des actions et de réaliser un état des lieux. Ce travail permet désormais le développement de l'axe famille du centre. Que ce soit autour de questions numériques, d'accès aux droits ou de facilitation de la parole de tous dans la famille, le centre visera à accompagner les parents dans leur rôle. Le travail en réseau avec les autres acteurs développant des actions familles est particulièrement important sur ce sujet.

Le centre poursuivra sa volonté de favoriser les liens dans et entre les familles par l'accès aux loisirs et l'accompagnement de projets collectifs.

Notre projet « famille » s'adresse à toutes les familles du territoire avec un accent particulier aux plus vulnérables. En effet, au regard des éléments relevés lors du diagnostic, nous avons pu noter qu'il y a de plus en plus de familles rencontrant des difficultés. Ainsi, nous souhaitons orienter nos actions envers ce public et répondre à leurs préoccupations.

L'arbre à objectifs (voir page suivante) décline l'axe stratégique du projet Familles en étape à suivre pour y parvenir. Ainsi, les deux objectifs généraux contribuent à l'atteinte de l'axe « Renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels ». De même, les objectifs opérationnels définissent le « chemin à prendre » en considérant les indicateurs de contexte pour atteindre l'objectif général auquel ils se rattachent. Enfin, la définition des résultats attendus pour chaque objectif général permet de placer le projet dans une perspective d'évaluation.

- **Objectif général 1 – Accompagner les parents dans leur rôle**

Le besoin d'accompagner les familles dans leurs préoccupations, leurs rôles de parents et les accompagner lorsqu'elles rencontrent des difficultés est important. Il a été clairement exprimé à la fois par les familles et les partenaires lors du diagnostic.

Cet objectif général se décline en 4 objectifs opérationnels et les activités<sup>4</sup> que nous détaillons ci-dessous :

- Créer des temps de rencontre et des espaces de parole pour toute la famille
  - Mise en place de rencontres/débats **pour les parents**, par exemple des petits déjeuners débats co- animés par la référente famille et un professionnel selon le sujet adapté. Les parents seront associés aux choix des thèmes (par exemple : la place de chacun dans la famille, les relations frères et sœurs, la relation parents / école, les limites à poser, la garde alternée etc.
  - Mise en place de rencontres/débats **pour les enfants (à partir de 6 ans)**, des ateliers « Philo<sup>5</sup> » (outil utilisé dans les écoles élémentaires) pour leur permettre d'échanger entre eux, d'évoquer des sujets qui les préoccupent en toute confiance, dans un espace et un temps privilégié. Ne pas avoir le regard « critique ou inquiet » de leurs parents et qu'ils puissent utiliser leurs propres mots. Un groupe parents peut avoir lieu en parallèle et la séance se terminer sur un goûter partagé.

<sup>4</sup> Les modalités précises des activités seront déclinées et adaptées annuellement. Les descriptions données le sont pour illustrer l'objectif opérationnel poursuivi

<sup>5</sup> Outil utilisé dans les écoles élémentaires pour permettre à l'enfant d'exprimer une pensée qui est sienne et d'identifier la source des représentations

AXE N°3 - Projet Familles - Renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels				
OBJECTIFS GENERAUX	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE CONTEXTE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	DECLINAISONS
Accompagner les parents dans leur rôle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des actions d'aide et d'accompagnement des parents mises en place</li> <li>- Les familles trouvent des solutions à leurs préoccupations (selon avis des familles).</li> <li>- Avoir mis en place des informations collectives et partenariales</li> <li>- Les parents sont sources de propositions de thèmes à aborder</li> <li>- Avoir des familles impliquées dans la réflexion autour du numérique</li> <li>- Des parents « ressources » s'impliquent dans les animations numériques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêt fin 2011 de l'activité de l'association « La Ronde des Nounous » qui permettait un lien particulier du centre avec les parents</li> <li>- Dénouement des parents / pratiques numériques de leurs enfants</li> </ul>	<p><i>Créer des temps de rencontre et des espaces de parole pour toute la famille</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de rencontres/débats. Par exemple :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ « Petits déjeuners » des parents : co-animés par la référente famille et un professionnel externe selon les préoccupations familiales.</li> <li>✓ Ateliers philo pour enfants et parents (6-11 ans)</li> </ul> </li> </ul>
			<p><i>Développer le lien avec les associations de parents d'élèves des écoles de proximité</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre et information sur le projet et les activités du centre</li> <li>- Soutien de projets ou d'actions</li> </ul>
			<p><i>Accompagner les familles dans les évolutions numériques</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animations/débats pour les parents et leurs enfants</li> <li>- Ateliers parents/enfants/grands-parents (ex : Les goûters du numérique)</li> </ul>
			<p><i>Faciliter l'accès aux droits et à l'information sur le quotidien des familles</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de la permanence hebdomadaire « médiation familiale » de l'UDAF</li> <li>- Participation aux rencontres / dispositifs autour de la famille (VFS, VEJ, etc.)</li> <li>- Ecoute, aide personnalisée ponctuelle</li> <li>- Travail en réseau avec les acteurs locaux (CPEF, MDR-PMI, etc.) et montage d'actions :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire connaître les acteurs locaux, leur fonction, leurs services</li> <li>✓ Développer des infos collectives avec les partenaires selon le thème</li> </ul> </li> </ul>
Favoriser les liens intra et interfamiliaux et intergénérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des nouveaux groupes de familles autour de projets sont constitués</li> <li>- Des ateliers parents/enfants (fréquence : à chaque vacance scolaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de projet familles (week-end, bourse aux jouets depuis 2013)</li> <li>- Sorties familiales et accompagnement aux premiers départs en vacances</li> </ul>	<p><i>Accompagner les familles dans la réalisation de projets</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets en famille avec par exemple : Week-end en familles (VFS), Bourse aux jouets, soirée jeux ...</li> </ul>
			<p><i>Encourager la relation familiale par l'accès aux loisirs</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositif Vacances Famille Solidarité (CAF) : sortie familiale, départ en vacances</li> <li>- Poursuite du lien entre ALSH et actions familles</li> <li>- Implication des familles dans la construction des temps festifs annuels</li> <li>- Ateliers parents/enfants (ex : cuisine, stage créatif)</li> </ul>



- Développer le lien avec les associations de parents d'élèves des écoles de proximité :
  - Rencontre et information sur le projet et les activités du centre : pour pouvoir prendre en considération les préoccupations de familles par rapport à l'école, la première étape est de nous rapprocher des acteurs des 2 écoles de proximité (Jean Jaurès et Jean Macé) et d'échanger des informations
  - Soutien de projets et d'actions : la connaissance mutuelle et le lien établis, en fonction des problématiques identifiées par les parents, le centre sera plus à même d'intégrer les parents dans les activités existantes ou de proposer des accompagnements spécifiques
- Accompagner les familles dans les évolutions numériques : La Carnière possède un Pôle Multimédia, des activités expérimentales ont été menées lors de sorties familiales sur ce thème en 2013 et 2014. L'objectif est d'aborder le rôle éducatif des parents sur l'évolution des nouvelles technologies. De même, il s'agira de nouer le lien parent/enfant sur ce sujet en améliorant une compréhension commune des atouts et des dangers des pratiques numériques. Concrètement les actions envisagées sont :
  - Des animations et débats pour les parents et leurs enfants (par exemple sur les réseaux sociaux, les jeux etc.)
  - Les goûters du numérique : des ateliers pratiques parents/enfants/ grands parents.
- Faciliter l'accès aux droits et à l'information sur le quotidien des familles :
  - Maintien de la permanence hebdomadaire « médiation familiale » de l'UDAF. Nos locaux le permettant désormais, d'autres permanences apportant des services de proximité aux familles pourront être accueillies.
  - Participation aux rencontres / dispositifs autour de la famille (VFS, VEJ, etc.). Pour permettre l'accès des familles aux différents dispositifs existants, le travail partenarial amorcé lors du précédent projet sera poursuivi.
  - Ecoute, aide personnalisée ponctuelle : renseignements des familles par rapport à leurs démarches de la vie quotidienne et orientations vers les acteurs appropriés
  - Travail en réseau avec les acteurs locaux et montage d'actions : il s'agit de faciliter la rencontre et les échanges entre familles et institutions. Des informations collectives en fonction des problématiques récurrentes repérées pourront être organisées avec nos partenaires.

### • Objectif général 2 - Favoriser les liens intra, interfamiliaux et intergénérationnels

Les liens interfamiliaux et intergénérationnels peuvent se développer grâce à des projets collectifs. Il s'agit avant tout de redonner la parole aux familles, leur donner le pouvoir d'agir pour construire des projets. L'ensemble contribue au renforcement du vivre ensemble et du lien social. 2 objectifs opérationnels permettent de mettre en œuvre cet objectif général :

- Accompagner les familles dans la réalisation de projets
  - Projets en famille (projet d'habitants) : il s'agit d'identifier des motivations et envies des familles pour ensuite les accompagner dans la réalisation d'actions collectives permettant l'échange et la convivialité. A titre d'exemple, en 2013 et 2014, des projets week-end ont été organisés ainsi que 2 bourses aux jouets. Leur reconduction n'est pas automatique, d'autres projets peuvent émerger (bourse aux vêtements, soirée jeux en famille...)
- Encourager la relation familiale par l'accès aux loisirs
  - Les sorties familiales, accompagnement au départ en vacances dans le cadre du dispositif VFS
  - Poursuite du lien entre ALSH et actions familles
  - Implication des familles dans la construction des temps festifs annuels
  - Ateliers parents/enfants : il s'agit de favoriser des temps de complicité et de partage entre parents et enfants et construire des souvenirs communs. On favorisera ces temps pendant les vacances scolaires. Ce peut être des ateliers en demi-journée ou sous forme de stages.

**La participation des familles à la mise en oeuvre du projet est primordiale.** Rappelons que l'axe 4 du projet social est de « développer la participation des habitants » (cf. partie 6. du document du projet social). De même, le tableau de la partie 6.5.2.2. du projet social caractérise cette participation des habitants du centre socio culturel selon les 5 types de participation définis dans la circulaire CNAF 2012.

Concrètement pour les familles cela se manifestera par :

- ✓ Le pilotage des sorties familiales par une commission de bénévoles
- ✓ Une association des parents dans le choix des thèmes de débats et d'information
- ✓ Une réflexion sur la manière d'impliquer les familles pour piloter les actions de l'objectif général 1.
- ✓ L'implication de familles à des projets « en famille »
- ✓ La participation des familles au bilan des actions auxquelles elles participent (sorties familiales)
- ✓ La participation des familles à l'évaluation du Projet Familles
- ✓ La participation aux instances décisionnelles (CA)

## 5.2 Suivi et évaluation du projet « familles »

Le projet familles est le résultat d'une démarche participative et d'une construction commune des habitants, bénévoles, administrateurs et salariés. Le document en est l'expression, et à ce titre, il constitue un guide et un outil de référence pour la mise en oeuvre des actions menées par le centre. Développer une démarche évaluative s'y référant permet d'en analyser ses résultats. En apportant un nouveau regard sur le projet familles, l'évaluation ne vient pas clôturer le cycle du projet, au contraire elle le relance, l'inscrit dans une dynamique, le fait vivre.

Les objectifs poursuivis sont à la fois de :

- pouvoir piloter le projet au cours de sa réalisation en précisant et ajustant les actions au regard des objectifs généraux afin de mieux répondre aux valeurs et aux orientations décidées
- porter des jugements en profondeur sur le projet, en identifier la plus-value, en vérifier son « succès » en utilisant les critères d'évaluation. Elle vise à « nous » faire progresser collectivement.
- mettre en valeur les réussites du projet

### 5.2.1 Organisation de l'évaluation

Pour mettre en oeuvre cette démarche nouvelle, le centre a effectué des choix d'abord sur les principes et valeurs qu'il souhaite appliquer puis sur la méthode de mise en oeuvre pour ces quatre années de projet :

<i>Principes</i>	<i>Mise en oeuvre concrète</i>
<b>La continuité de la démarche</b> : elle doit permettre de gérer le projet en repérant les anomalies en cours d'exécution, d'apporter des corrections.	L'évaluation se déroulera annuellement soit 3 évaluations au cours du projet. Elle sera faite chaque année de janvier à avril et portera sur l'année calendaire précédente. Elle permettra de proposer des révisions ou ajustements des objectifs opérationnels et des activités pour le futur. Ainsi, ces recommandations pourront être appliquées pour la rentrée suivante c'est-à-dire dès septembre.
<b>Une démarche inclusive</b> permettant d'associer toutes les composantes du centre. Elle doit favoriser la <b>concertation</b> .	Les usagers, bénévoles, administrateurs et salariés seront conviés à y participer. Une commission de suivi-évaluation du projet sera créée. Les salariés apporteront les éléments techniques nécessaires. Les résultats seront présentés dans le rapport annuel et lors de l'assemblée générale.

## Grille d'évaluation

AXE N°1 - Renforcer la capacité du centre socio culturel à être un lieu d'accueil pour tous							
Objectifs généraux	Résultats attendus	Indicateurs définis	Mesure initiale (2014)	Année évaluée (ex 2015)	Analyse des écarts / commentaires	Niveau de satisfaction (1)	Recommandations / Ajustements proposés
<b>OG 1 : Accompagner les parents dans leur rôle</b>	Des actions d'aide et d'accompagnement des parents mises en place	Nb et thèmes des rencontres mises en place					
		Evaluation qualitative des participants					
		Nb de familles participantes					
	Les familles trouvent des solutions à leurs préoccupations	Enquête périodique auprès de familles usagères du centre					
	Avoir mis en place des informations collectives et partenariales	Nb d'informations collectives mises en place					
	Les parents sont sources de propositions de thèmes à aborder	% de thèmes proposés par les parents					
	Avoir des familles impliquées dans la réflexion autour du numérique	Nb de familles participantes					
	Des parents « ressources » s'impliquent dans les animations numériques	Nb de parents impliqués dans les animations ou un groupe de travail					

(1) Le résultat obtenu est mesuré selon un code couleur :



Résultat attendu complètement atteint ou au-delà de l'attendu

Résultat attendu partiellement atteint mais jugé de manière satisfaisante

Résultat attendu peu ou insuffisamment atteint



Résultat non atteint

Non mesuré

**Simple, réaliste et efficace.** Ce ne doit pas être une démarche « d'expert ». L'outil doit pouvoir être utilisé en animation participative.

L'outil proposé qui servira de trame d'évaluation est accessible à tous et simple d'utilisation (cf. page précédente). Il est basé sur la comparaison entre les résultats attendus définis et les résultats obtenus. Ils seront mesurés par des indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Les écarts permettent d'analyser les résultats. L'analyse prendra en considération l'évolution de l'environnement, du territoire ou de tout autre élément externe ou interne qui a influé ou influera sur la mise en œuvre du projet. Le niveau de satisfaction par rapport aux résultats obtenus sera mesuré de manière participative à l'aide de code couleur (cf. page précédente).

**Globale** au regard du projet à évaluer et à construire

Tous les axes seront évalués une fois par an avec la mesure des résultats obtenus. Une question évaluative plus précise concernant un axe du projet, différent chaque année, sera déterminée par la commission. Cette question sera traitée par la commission selon les méthodes qu'elle déterminera

**Basée sur des critères d'évaluation :** l'effectivité, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la cohérence, la pertinence, la faisabilité, l'attractivité

En mesurant les écarts entre les résultats attendus et les résultats obtenus, nous analyserons systématiquement les critères d'**efficacité, d'efficience et d'effectivité.**

La question évaluative choisie chaque année mettra en avant l'analyse d'un autre critère.

La pierre angulaire de ce travail est la définition qui a été faite des **résultats attendus** pendant l'élaboration du projet social. En portant l'analyse sur ces résultats attendus, on évalue directement l'atteinte des objectifs généraux<sup>6</sup> auxquels ils se réfèrent. L'outil proposé pour réaliser ce suivi-évaluation annuel est la grille d'évaluation, présentée page précédente.

<sup>6</sup> Les objectifs opérationnels sont considérés comme les variables d'ajustement.

## 6 CONCLUSION

Le 1<sup>er</sup> projet familles de deux ans a permis d'initier une réflexion globale sur les préoccupations des familles et d'amorcer le travail en réseau avec les partenaires intervenant auprès des familles à Saint-Priest. Le secteur famille est monté en charge progressivement au cours de ces deux années. Ce 2<sup>ème</sup> projet concrétise ce travail, en développant des actions dans le but d'accompagner les parents dans leur rôle et de favoriser les liens dans et entre les familles.

Ce projet familles coïncide avec le retour dans nos locaux rénovés et adaptés aux besoins actuels. C'est un atout qui permettra de se concentrer sur les objectifs sans avoir les difficultés que nous avons connue durant 4 ans.

Enfin, le travail de coordination réalisé en 2013 entre les secteurs familles des 3 centres sociaux de Saint-Priest permet aujourd'hui d'organiser une sortie familiale commune par an et d'avoir des tarifs et une organisation cohérente pour les familles fréquentant les centres. C'est un facteur permettant une plus grande mobilité entre structures et la création de lien entre familles de quartiers différents. Cette dynamique de recherche de complémentarité s'est poursuivie sur d'autres secteurs et aujourd'hui, les 3 centres sociaux de Saint-Priest ont le souhait d'unir leurs efforts pour amplifier leurs actions sur le territoire communal. Un axe commun inter-centres est inclus dans le projet social 2015-2019 (cf. document). Cette dynamique ne peut qu'être bénéfique aux familles en permettant une ouverture et de nouvelles possibilités.

Enfin, il sera nécessaire de pratiquer une évaluation annuelle et de réagir en fonction des résultats obtenus en rapport avec ceux attendus.

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 - Termes de référence de l'état des lieux des acteurs intervenant sur des actions « Familiales » à Saint-Priest

Annexe 2 – Bilan des activités du projet familles 2013-2015

Annexe 3 - Résumé des réponses et actions des acteurs de la Familles à Saint-Priest